

# Contrat de réservation 2019



Camping LE RUOU  
309 Rd 560  
83690 VILLECROZE  
04 94 70 67 70  
[www.leruou.com](http://www.leruou.com)

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal/Ville \_\_\_\_\_  
Pays \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_  
Portable \_\_\_\_\_  
Email \_\_\_\_\_  
N° allocataire (famille ayant droit à l'aide VACAF) \_\_\_\_\_ (+10€ de frais dossier)  
Pourquoi vous nous avez choisis ? \_\_\_\_\_

Personnes inscrites au séjour, y compris les enfants et les bébés :

Nom	Prénom	Date de naissance

Dates Arrivée le \_\_\_/\_\_\_/2019 Départ le \_\_\_/\_\_\_/2019 Nbre de nuits \_\_\_\_\_

Location			
<input type="checkbox"/> CAMPEUR	Bungalow toilé sans sanitaire	5 Places	20,3 m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> PITCHOUN	Mobil-home avec terrasse	4 Places	18,5 m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> PATIO	Mobil-home avec terrasse	4 Places Possibilité 6 places	24 m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> VERDON	Mobil-home avec terrasse	4 Places Possibilité 6 places	26 m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> PROVENCE	Chalet avec terrasse	5 Places	26,5 m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> ZEN	Mobil-home avec terrasse	5 Places Possibilité 7 places Emplacement lit bébé	29 m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> FAMILIAL	Mobil-home avec terrasse	6 Places Possibilité 8 places	32 m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> RIVIERA	Mobil-home climatisé avec terrasse	6 Places Possibilité 8 places	32 m <sup>2</sup>

ou

Emplacement	
<input type="checkbox"/> EMPLACEMENT PRIVILEGE (100m <sup>2</sup> Mini)	
<input type="checkbox"/> EMPLACEMENT NATURE (80 à 100m <sup>2</sup> )	
<input type="checkbox"/> Nbre Personnes supplémentaires + 7 ans	_____
<input type="checkbox"/> Nbre Personnes supplémentaires de 2 à 7 ans	_____
<input type="checkbox"/> Nbre Personnes supplémentaires - 2 ans	_____
<input type="checkbox"/> Réfrigérateur (1 semaine minimum)	
<input type="checkbox"/> Camping Car	Dimension : _____ x _____
<input type="checkbox"/> Caravane	Dimension : _____ x _____
<input type="checkbox"/> Tente	Dimension : _____ x _____

Le solde de la location est à régler 30 jours avant le début de votre séjour. Auquel seront joints :

- un chèque de caution de 200 € en garantie du matériel
- un chèque de caution de 60 € en garantie du nettoyage
- une enveloppe timbrée pour la restitution des chèques de caution

Le solde de votre emplacement est à régler dans les 48 heures suivant votre arrivée.

Commentaire/Desiderata/Handicap - Merci d'indiquer ici, si besoin, vos préférences (Terrain en Pente) :

Prestations annexes

Véhicule supplémentaire, voiture, remorque...(1 maximum)       Tente supplémentaire (4m<sup>2</sup> max) \_\_\_\_\_

Nbre de draps jetables \_\_\_\_\_ (draps non fournis dans les locations)       Nbre d'animaux (vaccin à jour) (2 max) \_\_\_\_\_

Garantie annulation offerte  
Voir garanties dans les conditions générales de location.

Acompte

Total à verser lors de la réservation (montant indiqué sur la facture proforma) \_\_\_\_\_

**La réservation ne sera définitive qu'après réception du contrat complété et signé, encaissement de l'acompte et confirmation écrite du camping**

- Chèque Bancaire à l'ordre de Camping LE RUOU       Chèques Vacances (envoyés en lettre recommandée)
- Virement BPCA DRAGUIGNAN IBAN : FR76-1460-7003-7560-1217-8098-442 / SWIFT : CCBPFRPPMAR
- Paiement du solde en plusieurs fois (nombre, dates et montants) \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location reprises au verso et les accepte intégralement (Signature au dos).

Je retourne mon contrat, accompagné de mon acompte. Je recevrai en retour une facture pro forma.

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

SIGNATURE(S)

## 1 - TARIFS

Le prix arrêté lors de la réservation comprend : l'eau chaude, l'accès à la piscine, aux installations et aux animations sportives et ludiques (Hors activités avec participation). En outre, nos hébergements locatifs comprennent l'équipement complet, le gaz et l'électricité. **Les draps ne sont pas fournis** (achat de draps jetables possible sur réservation).

## 2 - MODIFICATIONS

Le locataire devra signaler par courrier toute modification concernant son séjour, le nombre d'occupants, de véhicules... Elle devra être réglée, au plus tard, à l'arrivée. Le contrat est nominatif et ne peut être cédé qu'avec l'accord de la SARL LE RUOU (Frais de Transfert : 50 €).

## 3 - RESERVATION

Le contrat est formé à partir de la réservation définitive. Celle-ci n'interviendra qu'après réception du contrat, encaissement de l'acompte accompagné des frais de réservation et confirmation écrite du camping.

L'acompte est de 25 % du prix total + 25 € de frais de réservation (+10€ frais dossier VACAF). Le solde est payable au plus tard 30 jours avant le début du séjour pour les hébergements, (**possibilité de paiement échelonné avec accord préalable de la direction**), dans les 48 heures après l'arrivée, pour les emplacements camping. Les séjours en hébergement dont le montant total est inférieur à 150 €, ou devant débiter moins de 30 jours avant la date de réservation, doivent être payés dans leur intégralité. En cas de non respect des conditions ci-dessus la S.A.R.L. LE RUOU se réserve le droit de considérer que la réservation a été annulée avec les conséquences du paragraphe ci-dessous.

Les mineurs non accompagnés des parents ne sont pas acceptés pour des raisons de sécurité.

Le camping se réserve le droit de refuser la réservation si à l'arrivée, la liste des participants ne correspond pas au contrat de réservation et dépasse la capacité maximum de la location choisie (enfant ou bébé inclus).

**Aucune réduction ou remboursement ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.**

**a - Pour les emplacements :** toute contestation sur l'emplacement doit être faite, dans les 48 heures suivant l'arrivée auprès de la direction qui s'efforcera, dans la mesure du possible, de proposer un emplacement correspondant aux attentes du client. Dans le cas contraire ce dernier ne pourra se soustraire à son engagement ni réclamer de remboursement : **la réservation n'étant pas obligatoire**. L'emplacement doit être libéré avant 12 heures propre et débarrassé de tout objet et détritrus Il ne devra subir aucune modification (rigoles, barrières, plantations...).

**b - Pour les locations :** Les séjours vont du **(mercredi, samedi ou dimanche) 16 heures au (mercredi, samedi ou dimanche) 10 heures**. Des aménagements peuvent être autorisés en fonction des possibilités, mais ils sont souvent difficiles en haute saison. **En basse saison, les horaires, jours d'arrivée et de départ se font selon convenance et en accord avec la direction.**

## 4 - HÉBERGEMENTS LOCATIFS - CAUTION

Toutes nos locations sont équipées pour le nombre d'occupants enfants et bébés inclus. A votre arrivée, vous devrez remplir une fiche d'inventaire. Toute anomalie ou manquement doit être signalé dans les plus brefs délais et au plus tard le lendemain de l'arrivée avant 12 heures afin de ne pas en subir le préjudice. Un chèque de caution de 200 € (en garantie des éventuels frais de remise en état, dégradations, bris ou perte de matériel non signalés et réglés avant le départ) et de 60 € (en garantie du nettoyage) - **non encaissés** - seront joints au règlement du solde du séjour (30 jours avant l'arrivée). Ceux-ci seront renvoyés par courrier ou restitués avant le départ après contrôle par le personnel de nettoyage.

## 5 - ARRIVÉE ANTICIPÉE OU RETARDEE

**ANTICIPÉE :** Dans tous les cas après accord de la direction seule habilitée à déterminer la faisabilité.

**RETARDEE :** En l'absence de message (fax, téléphone, mail) précisant que la date d'arrivée a dû être différée, l'emplacement ou l'hébergement redevient disponible 48 heures après la date prévue d'arrivée. Le paiement intégral des prestations demeure exigé, et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

## 6 - GARANTIE ANNULATION

Nous nous engageons à rembourser à nos clients, les sommes déjà perçues (- 60€ de frais d'annulation), dans les cas justifiés suivants :

- Maladie grave, accident grave, décès de l'assuré lui-même, ou d'un ascendant ou descendant (y compris la rechute et l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante)
- Complication de grossesse non connue au moment de l'inscription au voyage (et contre indiquant le voyage)
- Licenciement économique de l'assuré ou du conjoint

**En cas d'annulation, avertir le camping par mail dans les 5 jours, et envoyer un courrier recommandé dans les 7 jours, de la survenance de l'évènement empêchant votre départ.** Puis fournir tous les documents justificatifs, dans les 20 jours suivant l'évènement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dépassement de ces délais.

**Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début du séjour, et que le sinistre n'entre pas dans les causes d'annulation, le client s'engage à régler la totalité du montant du séjour sans contestation.**

La garantie annulation ne dispense pas de l'assurance responsabilité civile qui, elle, est obligatoire. Il appartient au campeur de s'assurer.

## 7 - ANIMAUX DOMESTIQUES

La présentation du carnet à jour de vaccination, le tatouage et le port du collier sont obligatoires pour tout animal domestique. Aucun animal ne doit être laissé seul dans une location. La présence permanente d'un membre de la famille est obligatoire à proximité de l'animal. Les animaux bruyants ou agressifs ne peuvent être admis à l'intérieur du camping. La direction se réserve le droit d'exclure le ou les propriétaires des animaux dont le comportement aurait ou pourrait causer une gêne ou un danger pour autrui. Dans ce cas aucun remboursement ne pourrait être exigé. Les dégradations faites par un animal sont à la charge de son propriétaire ou de son accompagnateur.

## 8 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Disponible sur [www.leruou.com](http://www.leruou.com) ou à la réception)

Toute personne présente sur le camping s'engage à respecter le règlement intérieur notamment en ce qui concerne le calme nocturne. A cet effet il est particulièrement recommandé aux parents d'inviter leurs enfants à regagner leurs hébergements à la fin des animations.

Un arrêté préfectoral **interdit les feux à foyer ouvert (barbecue charbon)**, pour votre sécurité, veuillez utiliser le barbecue commun au camping.

L'accès à la piscine est gratuit et réservé exclusivement à la clientèle du camping. **Le maillot de bain ou boxer est obligatoire** pour accéder à la piscine. Les shorts et bermudas sont interdits, pour des raisons d'hygiène.

**Droit à l'image :** Toute personne prise en photo pendant son séjour pour les besoins de communication du camping ne pourra en aucun cas demander une rémunération ou déposer plainte de quelque sorte sauf dans le cas ou une demande expresse et écrite aura été déposée à la réception au préalable.

## 9 - RESPONSABILITÉ

Une assurance Responsabilité Civile incluant l'activité Camping-Caravaning est obligatoire.

La responsabilité de la S.A.R.L. LE RUOU, dans la limite de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de :

- Vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour.
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installation(s) du camping imputable soit au(x) client(s), à un tiers étranger ou à un cas de force majeure.
- Dommages causés ou subis par les véhicules stationnant ou circulant dans l'enceinte du camping.
- Blessure ou accident pouvant survenir lors des animations organisées à l'intérieur ou à l'extérieur du camping.

Toute réclamation relative aux conditions de déroulement du séjour doit être formulée sur place auprès de la Direction de la S.A.R.L. LE RUOU pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. A défaut, le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes.

Les litiges éventuels seront de la compétence des tribunaux de Draguignan.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE(S)**